



Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz
Association suisse pour la prévention du tabagisme
Associazione svizzera per la prevenzione del tabagismo

En route pour une Suisse sans tabac ni nicotine

Stratégie 2030 de l'AT Suisse



Ambroise H 2020



1. En 2020, notre travail est plus important que jamais!

Au cours des dernières décennies, la Suisse n'a fait aucun progrès dans la lutte antitabac, à deux exceptions près : la première a été la création, par la Confédération, du Fonds de prévention du tabagisme (FPT) en 2004, qui assure depuis le financement de toute une série de mesures de prévention essentielles. La seconde a été l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif en 2010. Cependant, si cette loi a permis de combler une lacune importante et de rattraper une partie du retard de la Suisse sur les autres États occidentaux, elle n'en reste pas moins lacunaire et est déjà obsolète, notamment parce qu'elle ne prend pas en considération les nouveaux produits contenant du tabac et de la nicotine.

La Suisse, lanterne rouge de l'Europe

En comparaison internationale, notre pays fait piètre figure dans la lutte contre l'épidémie de tabagisme. L'échelle européenne de contrôle du tabac (Tobacco Control Scale, <https://www.tobaccocontrolscale.org>) de 2019 le place en avant-dernière position (35e sur 36 pays). Dans sa version actuelle (état en septembre 2020), la nouvelle loi sur les produits du tabac n'apporte pas d'avancée importante en matière de lutte antitabac; elle ne permettra donc pas à la Suisse de quitter la queue du peloton dans un futur proche.

Vente possible aux mineurs

Le droit fédéral ne fixe toujours pas d'interdiction de vente aux mineurs. La Suisse est ainsi le seul pays d'Europe avec le Kosovo où des mineurs peuvent acheter des produits contenant du tabac ou de la nicotine en toute légalité. Certains cantons ont introduit une interdiction de vente aux mineurs, mais il n'existe toujours aucune restriction liée à l'âge dans deux cantons.

Bien que l'industrie du tabac soutienne l'interdiction de vente aux mineurs en Suisse, Philip Morris International (PMI) inonde des pays du sud tels que l'Indonésie de marques bon marché, qui visent en particulier les enfants et les jeunes. Pour les cigarettiers, la protection de la jeunesse n'est donc qu'un vœu pieux.

Prévalence maximale et augmentation du nombre de fumeuses et fumeurs

Malgré quelques mesures de prévention comportementale, la prévalence des fumeurs n'a que peu diminué: depuis dix ans, elle stagne autour de 27%. Compte tenu de la croissance démographique de la Suisse, cela signifie que concrètement, notre pays compte aujourd'hui 250 000 fumeurs de plus qu'il y a dix ans.

Pas de diminution liée aux cigarettes électroniques, au contraire

L'apparition des cigarettes électroniques n'a pas eu d'influence positive sur le nombre de sevrages tabagiques. L'effet de substitution escompté, induit par un passage à des produits électroniques de consommation de nicotine (Electronic Nicotine Delivery Systems), n'a pas eu lieu. Au contraire: depuis l'introduction de ces dispositifs, le nombre de fumeuses et de fumeurs augmente chaque année, laissant penser que les cigarettes électroniques ont plutôt tendance à encourager le tabagisme.

Les cigarettes électroniques ne sont soumises à aucun impôt spécial sur le tabac ou la nicotine, et sont par conséquent bon marché. On les trouve également partout: dans les supermarchés et les commerces spécialisés, mais aussi sur Internet. Au nombre actuellement élevé de fumeuses et fumeurs s'ajoutent de nouveaux consommateurs, les vapoteuses et vapoteurs, ce qui n'est évidemment pas un progrès.

Le tabagisme, addiction la plus coûteuse

Le tabagisme est responsable à lui seul de 50% des coûts de la santé provoqués par les addictions. Les coûts directs et indirects du tabagisme s'élèvent à plus de 5 milliards de francs chaque année et connaissent une augmentation constante. Les coûts à la charge de l'assurance-maladie sociale, et donc à la charge de la collectivité, représentent 3 milliards de francs. Pour les 2 milliards restants, il s'agit de pertes de production imputables aux absences pour maladie et aux décès. Les nouveaux traitements – de plus en plus chers – pour les cancers causés par le tabagisme tirent les coûts de la santé vers le haut et contribuent à faire augmenter les primes chaque année.

Mais il n'y a pas que pour la société que le tabagisme est hors de prix: les fumeuses et les fumeurs en font aussi les frais. C'est au sein des couches les plus défavorisées de la population que les coûts de la consommation de tabac sont le plus manifestes: tandis que le salaire mensuel des 10% de la population ayant le niveau salarial le plus faible est de 4313 francs, fumer un paquet de cigarettes par jour de la marque la plus populaire revient à un coût annuel de 3139 francs. Autrement dit, dans cette classe salariale, environ 70% d'un salaire mensuel complet part littéralement en fumée.

Le pouvoir des multinationales du tabac

Trois des plus grandes multinationales du tabac ont leur siège en Suisse, principalement en raison du système fiscal en vigueur dans notre pays. D'une part, les producteurs internationaux de tabac paient des impôts moins élevés en Suisse; d'autre part, ils évitent de les payer dans des pays ayant des taux d'imposition plus hauts, sans se priver pour autant d'inonder ceux-ci de leurs produits mortels. Depuis des décennies, ils utilisent en outre leur puissance économique en Suisse pour brider le pays dans ses avancées en matière de lutte antitabac, en empêchant les mesures, en les ralentissant ou en les affaiblissant. Les lobbyistes du tabac sont extrêmement présents au Parlement, quoique peu visibles. L'art. 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC) établit que les parties à la convention ne doivent pas se laisser influencer par les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac, ni dans les décisions législatives visant à endiguer la consommation de tabac, ni dans leur mise en œuvre. Il est donc impératif que la Suisse refuse tout dialogue avec l'industrie du tabac, dont le seul intérêt réside dans les bénéfices réalisés au détriment de la santé et de la vie des consommatrices et consommateurs.



Des événements récents ont encore montré à quel point la pression de l'industrie du tabac est forte: en 2019, Philip Morris International (PMI) a voulu parrainer le Pavillon suisse de l'exposition universelle 2020 à Dubaï. La population s'est opposée à cette proposition, jusqu'au retrait de l'offre de parrainage.

Par ailleurs, l'industrie du tabac se sert de diplomates suisses pour que ceux-ci s'engagent en sa faveur dans des pays tiers. Cet instrument utilisé par les multinationales s'est fait jour par exemple à l'occasion du travail parlementaire pour limiter la consommation de tabac en Moldavie.

Une autre mesure de propagande consiste à inviter des membres du Parlement triés sur le volet à des soupers de luxe pour leur présenter les fantastiques «innovations» des nouvelles cigarettes électroniques.

La pollution discrète de l'environnement

Nicotine dans le sol, eau des shishas contenant des substances nocives jetée dans les cours d'eau, monoxyde de carbone et particules de fumée dans l'air ou encore mégots de cigarettes toxiques abandonnés sur des aires de jeu pour enfants: rien qu'en Suisse, les estimations concernant les mégots de cigarettes et autres déchets du tabac jetés dans la nature atteignent plus de 5000 tonnes par année. Ces mégots se composent de plastiques pollués contenant des milliers de substances toxiques. Les plastiques et les poisons qu'ils contiennent finissent dans l'eau et polluent l'environnement de manière directe.

La pollution de l'environnement concerne en fait l'ensemble du cycle de production, de la culture à l'élimination, en passant par le traitement, la production et la consommation. Les effets de la consommation de tabac pour l'environnement sont une véritable catastrophe écologique, probablement l'une des plus grandes du moment.

Pourtant, cette pollution et les dégâts environnementaux qu'elle provoque restent méconnus au sein de la population et même parmi les experts. Ils ne sont par conséquent pas du tout pris au sérieux.

Misère sanitaire et sociale induite par la culture du tabac hors d'Europe

La culture du tabac provoque des dégâts sanitaires et sociaux pour l'homme, à la fois par la toxicité des plantes et par la pratique de la monoculture. Lors de contacts fréquents avec la plante du tabac, la nicotine passe dans le corps humain en traversant la peau. De plus, de nombreux enfants et adolescents travaillent dans les cultures de tabac à travers le monde, au détriment de leur formation scolaire. À ces aspects négatifs s'ajoute la condition précaire des cultivateurs, due à leur dépendance économique vis-à-vis des acteurs de la transformation et du commerce du tabac.

Convention-cadre de l'OMS

En 2004, la Suisse a signé la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC). Au total, 183 États y ont adhéré. Toutefois, la Suisse est aujourd'hui le dernier pays d'Europe et l'un des trois derniers au monde à avoir signé la Convention-cadre sans l'avoir encore ratifiée. Huit pays seulement sont moins avancés et ne l'ont pas encore signée.

Par sa signature, la Suisse s'est déjà engagée à respecter les principes de la FCTC. Ses lignes directrices reposent sur des connaissances scientifiques et s'inscrivent dans la défense du droit de tous les peuples à jouir du meilleur état de santé possible. La Convention-cadre constitue la base reconnue à l'échelle internationale pour toutes les mesures de lutte contre l'épidémie de tabagisme. L'AT Suisse s'engage pour que la Suisse la ratifie dans les plus brefs délais.

Absence de stratégie nationale

La stratégie Santé2030 du Conseil fédéral ne fixe pas d'objectifs mesurables en matière de consommation de tabac et les stratégies nationales pour les MNT et les addictions ont remplacé les approches fondées sur les produits appliquées jusqu'ici. Du point de vue analytique, ce changement peut être pertinent, mais du point de vue de la visibilité et des mesures concrètes, l'absence de stratégie nationale visant spécialement les produits tels que le tabac et la nicotine constitue une grosse lacune.

La nouvelle ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme entrée en vigueur en été 2020 et la nouvelle stratégie du fonds de prévention du tabagisme (FPT) sont de réels progrès et il faut s'en réjouir. Toutefois, la stratégie FPT ne saurait compenser en totalité l'absence d'une stratégie générale nationale sur le tabac et la nicotine, qui définirait où nous voulons nous situer dans 10 ou 20 ans en termes de prévalence, de conséquences pour la santé et des coûts induits par celles-ci. Quelle sera dans le futur l'importance de l'épidémie de tabagisme? À l'échelle de la Suisse, quels sont nos objectifs et les mesures prises pour réduire la consommation de tabac et de nicotine? Comment pouvons-nous lutter contre l'influence néfaste de l'industrie du tabac et de la nicotine?

Une nouvelle loi sur les produits du tabac

La Loi sur les produits du tabac (LPTab), dont le premier projet a été rejeté par le Parlement en 2016 sous la pression du lobby du tabac, est actuellement à nouveau en délibération auprès des Chambres. Au vu du retard pris en 2020, il y a peu de chances qu'elle entre en vigueur avant 2022.



La Suisse a besoin d'une loi forte pour enfin faire un vrai pas en avant dans la lutte antitabac. D'autres mesures sont néanmoins nécessaires pour renforcer la santé publique. D'autres instruments de lutte antitabac ont prouvé leur efficacité, comme l'augmentation du prix des produits et l'amélioration de la protection contre la fumée passive. Nous œuvrons en faveur d'une volonté politique forte, décidée à mieux lutter contre la consommation de tabac et de nicotine.

Produits contenant du tabac et de la nicotine

Actuellement, les cigarettes électroniques ne sont pas des substituts tabagiques reconnus par la science médicale et n'ont pas fait leurs preuves en tant que tels. En pratique, elles ne se sont pas révélées jusqu'ici être un moyen efficace de désaccoutumance au tabac à long terme. Il est évidemment toujours positif et appréciable que certaines consommatrices et certains consommateurs aient réussi à arrêter de fumer en passant à la cigarette électronique. Toutefois, il ne s'agit que de cas isolés, qui ne signifient pas que les cigarettes électroniques permettent de se sevrer. Au contraire: les nouveaux produits proposés et les produits traditionnels contenant du tabac et de la nicotine sont souvent consommés en parallèle (dual use). En outre, les substances que contiennent les cigarettes électroniques sont elles aussi nocives, notamment la nicotine, qui est à la base un pesticide naturel très puissant et dont le rôle dans le développement des cancers fait débat. L'objectif de la prévention devrait donc rester le même, à savoir réduire autant que possible le tabagisme et la consommation de produits contenant de la nicotine et éviter que les adolescents et jeunes adultes commencent à fumer.

Prétextant une volonté de réduire les risques, l'industrie du tabac propose de remplacer les produits classiques du tabac par des produits alternatifs contenant du tabac et de la nicotine si un arrêt du tabagisme n'est pas possible. Bien que cette suggestion ait donné lieu à de nouveaux débats en Suisse, trop peu de preuves scientifiques soutiennent pour l'instant les bénéfices pour la santé d'une telle substitution. L'industrie du tabac s'appuie sur ces discussions pour promouvoir la commercialisation de ses nouveaux produits. Il est primordial de poursuivre les débats et de continuer à s'impliquer pour ne pas laisser à l'industrie du tabac tout loisir de mener la discussion publique.

Dénormalisation

À l'avenir, le tabagisme ne doit plus être une norme sociale acceptée, mais doit constituer une exception. Il ne s'agit pas de stigmatiser les fumeuses et les fumeurs ou d'entraver leur liberté individuelle, mais il est de notre devoir de les informer des conséquences de leur consommation de tabac pour eux-mêmes et leur entourage, ainsi que de les inciter à cesser ce comportement qui nuit à la santé.

Le travail de l'AT est plus important que jamais

Pour toutes les raisons évoquées, l'AT Suisse veut continuer de s'engager pour la lutte antitabac, en étroite collaboration avec ses partenaires stratégiques. Les expériences positives d'autres États doivent nous servir d'inspiration et nous aider à inverser la tendance pour consolider la lutte antitabac. L'AT est donc en route pour une Suisse sans tabac ni nicotine.

2. Notre vision pour 2030

Bien que le tabac et la nicotine qu'il contient soient les plantes et les substances les plus addictives et dangereuses pour la santé, les organismes luttant contre leur consommation en Suisse n'ont connu que peu de réussites ces dernières années dans leur combat. La nécessité d'agir est donc immense.

C'est la raison pour laquelle l'AT Suisse a esquissé à la fois une vision pour la Suisse en général et une vision pour l'organisation en elle-même. Ces dernières définissent le rôle que l'AT Suisse va jouer au cours des années à venir.

La Suisse réunit toutes les conditions pour que la population puisse se défaire de la dépendance aux produits contenant du tabac et de la nicotine et se libérer des conséquences néfastes de la consommation de ces produits. Il ne peut en résulter qu'une amélioration de la santé publique.



La vision de notre association

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme est le centre de compétences national reconnue pour la lutte antitabac. En tant qu'organisation faîtière, l'AT est en premier lieu un prestataire de services pour ses membres, en particulier dans le domaine du plaidoyer, en matière de gestion des connaissances concernant la consommation de tabac et de nicotine et ses conséquences, mais aussi pour les mesures cantonales, nationales et internationales de lutte antitabac, pour la communication au sujet de cette lutte et pour la coordination et la mise en réseau des différents acteurs.

3. Notre mission



Sur mandat de ses organisations membres et d'entente avec elles, l'AT Suisse s'engage pour renforcer les conditions structurelles nécessaires à la réduction de la consommation de tabac et de nicotine.

4. Objectif principal

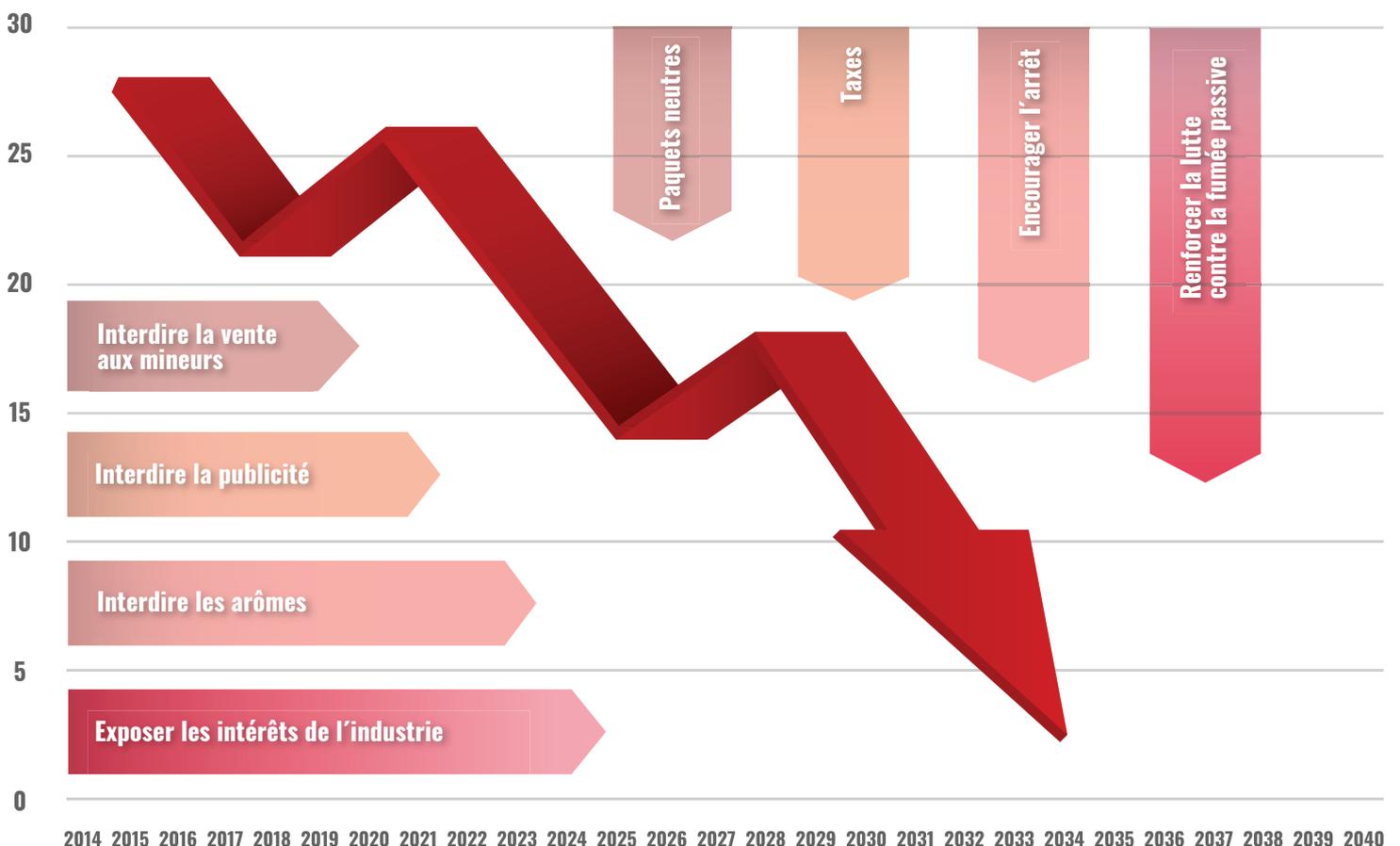
L'AT Suisse estime qu'il est possible de générer une tendance à la baisse de la consommation de tabac et de nicotine et vise un recul significatif de cette consommation. Des pays comme l'Irlande, le Royaume-Uni ou la Finlande ont déjà ouvert la voie, en optant pour une politique globale et coordonnée dans le domaine de la santé publique. En 2019, l'Irlande a ainsi atteint une prévalence de 17% de fumeuses et de fumeurs au sein de la population et vise un taux de 5% d'ici 2025.

Notre objectif principal

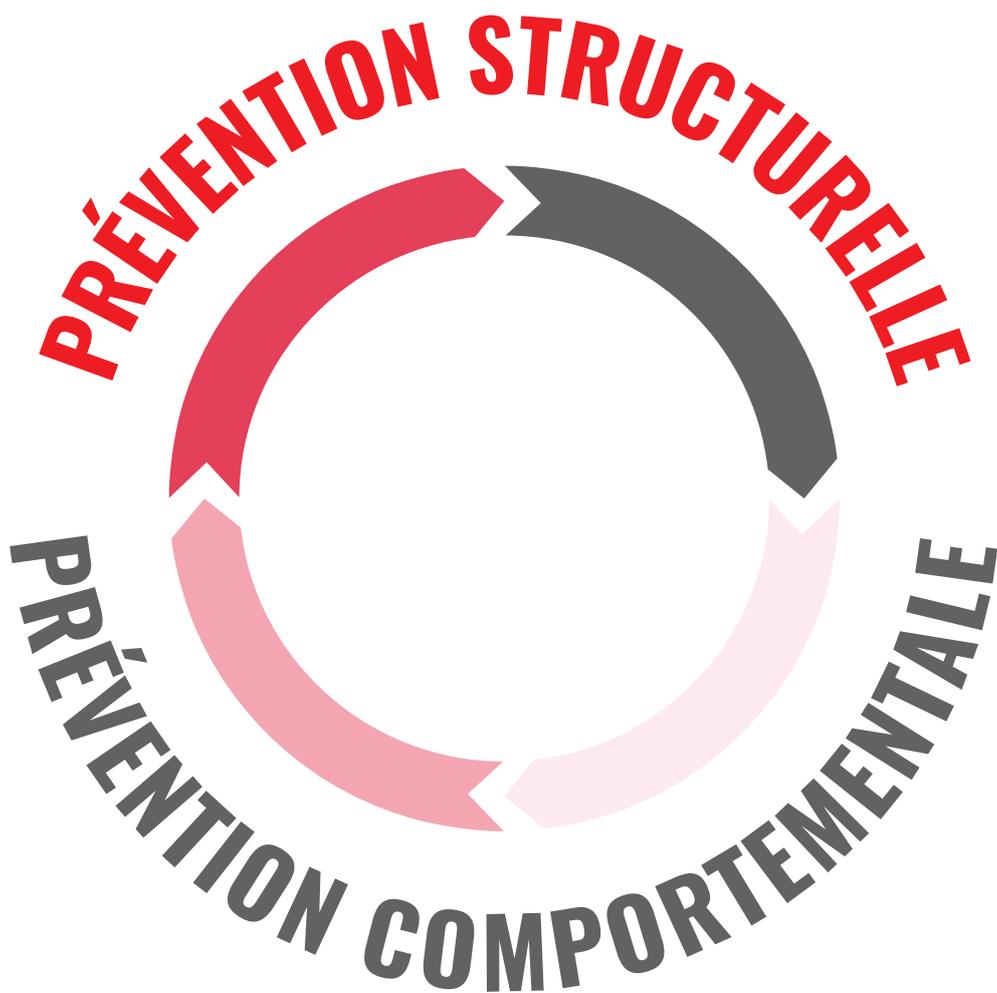
D'ici 2030, moins de 15% de la population suisse consomme du tabac ou de la nicotine.

Pour atteindre un tel but, il est essentiel de prendre des mesures coordonnées. Les expériences d'autres pays montrent en effet que des mesures isolées n'ont que des effets limités, tandis que la coordination de nombreuses mesures structurelles permet de réduire le tabagisme et le vapotage. Ces mesures comprennent l'interdiction de vente aux mineurs, l'augmentation des taxes et des redevances, une interdiction générale de marketing et de publicité, l'introduction d'emballages neutres et l'interdiction des arômes (voir graphique). L'observation des autres pays révèle que l'introduction des mesures précitées doit se faire progressivement sur une longue période.

Prévalence en Suisse ces 20 prochaines années



5. Prévention structurelle et prévention comportementale

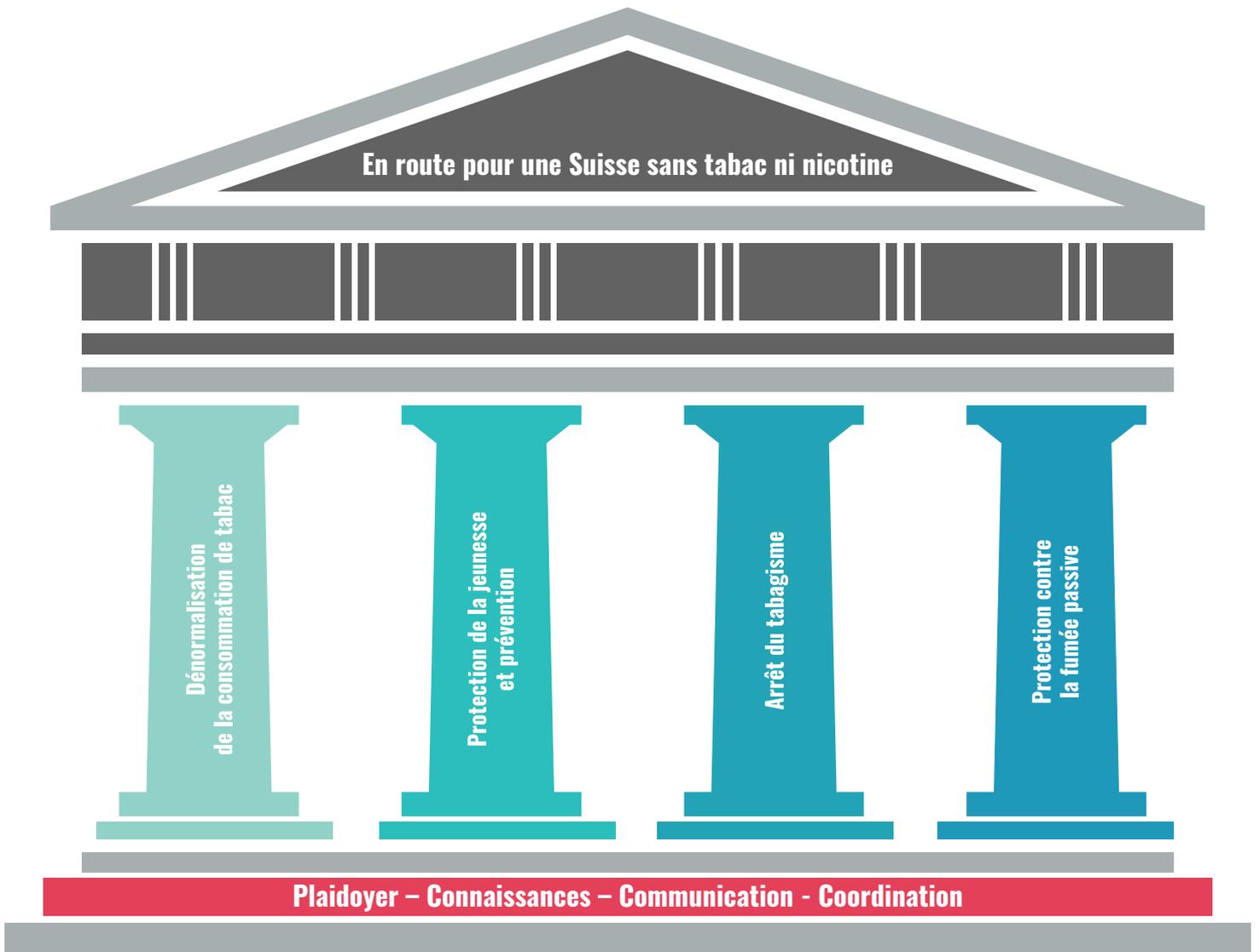


La prévention structurelle et la prévention comportementale sont étroitement liées: l'une ne va pas sans l'autre. Dans son travail, l'AT Suisse s'assure que ces deux niveaux soient harmonisés.

Elle concentre ses activités sur la prévention structurelle, c'est-à-dire le renforcement des conditions structurelles et les mesures structurelles de prévention du tabagisme et de lutte antitabac.

S'agissant de la prévention comportementale, elle met ses connaissances à disposition et coordonne les mesures, par exemple en matière de désaccoutumance au tabac en exploitant la plateforme nationale stopsmoking.ch. Toutefois, elle laisse la main à d'autres organisations pour le travail concret dans ce domaine.

6. Objectifs stratégiques et champs d'action



L'AT Suisse est l'association faîtière de la lutte antitabac en Suisse.

Elle est le centre de compétences national qui, sur mandat de ses organisations membres et d'entente avec elles, œuvre en faveur de la lutte antitabac, élabore des documents de référence, informe la population et les groupes intéressés et renforce la mise en réseau et la coordination entre les différents acteurs de la lutte antitabac (plaidoyer, connaissances, communication, réseautage et coordination). Sa fonction de centre de compétences national et l'organisation de son travail autour des quatre objectifs stratégiques décrits ci-après permettent à l'AT Suisse de suivre sa vision et d'atteindre son objectif principal.

7. Les quatre objectifs stratégiques

Dénormalisation de la consommation de produits contenant du tabac et de la nicotine

Dénormalisation de la consommation de tabac

À travers des décennies de campagnes publicitaires et de marketing, ainsi que d'un travail de lobbying politique agressif et souvent clandestin, l'industrie du tabac et de la nicotine a réussi à convaincre une grande partie de l'opinion publique et des milieux politiques que la consommation des produits contenant du tabac et de la nicotine, pourtant nocifs et même mortels, était parfaitement normale et socialement acceptable en Suisse. Trop nombreux sont encore les lieux comme les terrasses des restaurants, les entrées d'hôpitaux ou autres, où il est encore «normal» de voir des gens fumer, sans le moindre égard pour les souhaits et la santé des autres.

La «dénormalisation» suppose aussi que l'industrie du tabac soit exclue des débats autour de la lutte antitabac conformément à l'art. 5.3 de la FCTC, puisqu'elle a menti et trompé les citoyennes et citoyens de manière répétée. L'industrie du tabac tente de se positionner comme un partenaire de la santé publique en mettant sur le marché de nouveaux produits contenant du tabac et de la nicotine, grâce auxquels elle prétend proposer aux fumeurs qui ne souhaitent pas cesser leur consommation de tabac une alternative moins dangereuse. Il ne s'agit toutefois là que d'une stratégie des multinationales destinée à assurer leurs ventes et augmenter leurs bénéfices.

Protection de la jeunesse et incitation à ne pas commencer à fumer

Protection de la jeunesse et prévention

La grande majorité des consommatrices et consommateurs de produits contenant du tabac et de la nicotine a commencé à fumer avant l'âge adulte. Le cerveau se développe jusqu'à l'âge de 25 ans. Dans cette phase de croissance, les substances psychotropes ont un effet particulièrement fort et établissent une dépendance à long terme, raison pour laquelle la publicité et le marketing de l'industrie du tabac ciblent en premier lieu les enfants et les jeunes. Comme la moitié des fumeuses et fumeurs décèdent précocement des suites de leur consommation de tabac, la branche doit en permanence renouveler sa clientèle dépendante à la nicotine pour pérenniser son modèle commercial et ses bénéfices.

Il est essentiel de modifier le comportement des jeunes et de les convaincre de renoncer à consommer des produits contenant du tabac et de la nicotine. Pour ce faire, la transmission des connaissances ne suffit pas. Seule une interdiction générale de toutes les formes de publicité et de marketing, notamment du marketing numérique et du parrainage, préserve efficacement les enfants et les adolescents de la tentation de commencer à fumer.

D'autres mesures de protection qui ont un effet positif sur les jeunes et diminuent la consommation doivent être prises de toute urgence et être renforcées. C'est également le cas de toutes les mesures qui incitent les jeunes à arrêter de fumer, des mesures qui empêchent de commencer à fumer ou à vapoter – comme l'interdiction de vendre des produits contenant du tabac ou de la nicotine à des mineurs –, des explications sur les dangers que le tabagisme représente pour la santé et de l'augmentation des prix, notamment par une hausse des taxes et des redevances.

Encouragement au sevrage tabagique

Arrêt du tabagisme

Il n'est pas facile d'arrêter de fumer: la nicotine est une drogue et la consommation de nicotine une addiction. Malgré les efforts considérables accomplis, le tabagisme ne faiblit pas dans notre pays. Au contraire: la prévalence des fumeuses et des fumeurs ne baisse pas et leur nombre absolu augmente de plus en plus.

Nombreux sont les fumeuses et fumeurs qui ont essayé de se sevrer, avec des fortunes diverses. Nous devons les encourager dans cette voie et leur apporter notre aide. Les mesures de désaccoutumance au tabac efficaces et éprouvées scientifiquement doivent être renforcées et bénéficier du soutien financier des assurances sociales.

En plus de la multiplication des incitations à arrêter de fumer, les mesures structurelles doivent être sérieusement consolidées. Il faudrait par exemple augmenter considérablement les impôts sur tous les produits contenant du tabac et de la nicotine et introduire les emballages neutres.

Protection de la population contre la fumée passive

Protection contre la fumée passive

La loi sur la protection contre le tabagisme passif est entrée en vigueur en 2010. C'est l'une des rares mesures structurelles que la Suisse a adoptées durant les 20 dernières années. Cependant, la protection est arrivée plus tard que dans de nombreux pays. Aujourd'hui, cette loi, qui était relativement modérée dès le départ, est déjà obsolète et totalement insuffisante.

La protection contre la fumée passive doit se faire à trois niveaux:

Le premier consiste à interdire de fumer dans tous les espaces publics intérieurs.

Le deuxième vise à dénormaliser le tabagisme, même dans les nombreux lieux publics où il est encore autorisé: les terrains de sport, devant les portes des hôpitaux et des homes, aux arrêts de bus et dans les gares, ou encore sur les terrasses des restaurants et les balcons privés, où les gens fument actuellement sans le moindre égard pour les non-fumeurs. Dans de nombreux endroits, la liberté de fumer est encore considérée comme normale, alors que c'est la protection de la population contre le tabagisme qui devrait l'être.

Le troisième niveau concerne la protection des enfants et des adolescents. Une interdiction absolue de fumer à proximité des jeunes doit être appliquée, que ce soit sur les places de jeu, dans la rue, dans la voiture ou à la maison.

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière de nouveaux risques du tabagisme passif. Un nuage de fumée ou de cigarette électronique contient des aérosols, qui émanent des poumons de la personne qui fume et atteignent d'autres personnes. Il faut partir du principe que ces aérosols émis par une personne infectée au Covid-19 contiennent le virus et peuvent contaminer des tiers.

8. Les champs d'action de l'AT Suisse

L'AT Suisse est un centre de compétences qui se concentre sur quatre champs d'action: Plaidoyer, Gestion des connaissances, Communication et Coordination et réseautage. Ces quatre champs d'action se complètent et se renforcent mutuellement.

Plaidoyer

Le champ d'action "Plaidoyer" regroupe toutes les activités de l'AT Suisse qui, dans l'intérêt de la population, visent à garantir une vie la plus saine possible dans notre pays, sans tabac et sans nicotine. Il s'agit d'éviter la dépendance à la nicotine et d'exclure les conséquences néfastes du tabagisme sur la santé (p. ex. fumée passive). Le travail politique au sens strict, que l'on appelle souvent le «lobbying», n'est qu'une partie des activités de plaidoyer. La sensibilisation du public vis-à-vis des répercussions catastrophiques de la production et de la consommation de tabac sur notre environnement est un autre exemple du travail de plaidoyer.

Connaissances

L'AT Suisse travaille sur la base de connaissances scientifiques admises.

Elle encourage le développement de nouvelles connaissances sur le marketing de l'industrie du tabac ainsi que sur la consommation de produits à base de tabac et de nicotine et leurs conséquences.

Elle recueille, prépare et diffuse des informations et des connaissances sur le tabac et la nicotine ainsi que sur la lutte antitabac pour que la politique de la santé publique puisse s'appuyer sur des bases prouvées scientifiquement (politique fondée sur des informations factuelles).

Communication

L'AT Suisse informe en permanence et de manière détaillée la population et les médias, les organisations et les particuliers ainsi que les milieux politiques.

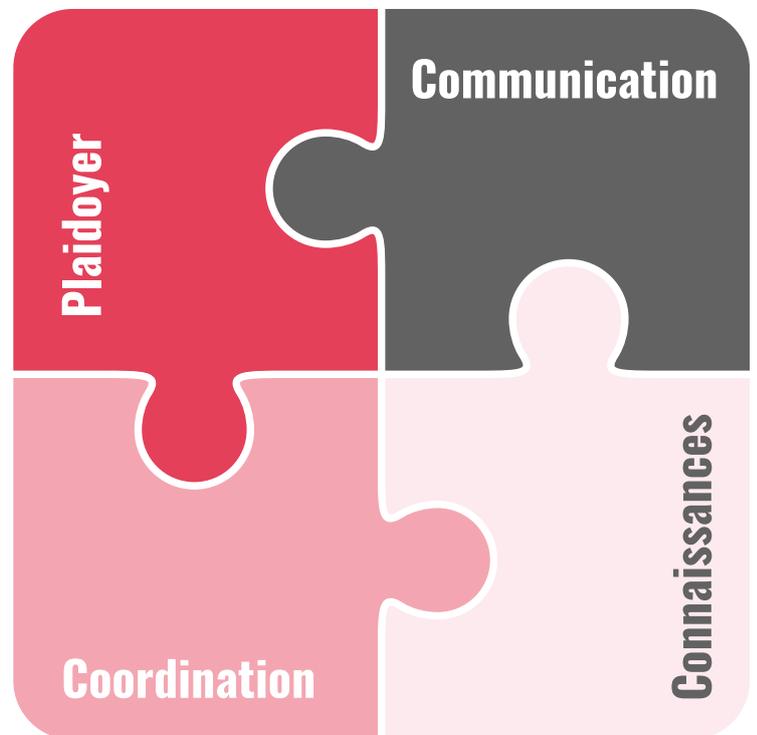
Elle souhaite ainsi faire mieux connaître la prévention du tabagisme et la lutte contre le tabac et la nicotine au sein de la société.

Elle fournit des documents de référence pour permettre des décisions fondées sur des données probantes.

L'AT Suisse doit en outre trouver et publier des réponses à la désinformation, à la propagande et à la publicité massives de l'industrie du tabac.

Coordination et réseautage

L'AT Suisse est loin d'agir seule. Elle regroupe de nombreuses organisations qui jouent un rôle important dans le combat pour renforcer la lutte antitabac. En tant qu'organisation faitière suisse, l'AT Suisse s'engage pour renforcer la lutte antitabac et réunit les acteurs impliqués dans un mécanisme institutionnel, fédéraliste et organisationnel complexe. Elle occupe par conséquent une position centrale en agissant comme une structure de coordination et de réseautage pour des acteurs et des actions.



9. Nos valeurs et nos normes éthiques

Respect



Les droits fondamentaux de tout être humain constituent la valeur dominante de notre travail.

Égalité des chances



Nous garantissons à l'ensemble de la population suisse l'égalité d'accès aux informations, aux conseils, aux diagnostics, aux traitements et aux soins en rapport avec le tabagisme, le vapotage et leurs conséquences. Nous ne faisons aucune distinction d'origine, de race, de sexe, d'âge, de langue, de position sociale et de style de vie, de convictions religieuses, philosophiques et politiques ou encore d'aptitudes physiques ou psychiques. Cf. art. 8, al. 2, de la Constitution fédérale.

L'égalité des chances est un idéal que nous poursuivons. Nous tenons compte des inégalités entre les personnes et entre les différents groupes d'intérêt de notre société.

Équité



Nous mettons tout en œuvre pour garantir la justice sociale et la loyauté. Nous sommes par conséquent conscients que dans le cadre de notre travail et de nos revendications, nous devons accorder une attention particulière aux groupes les plus défavorisés et menacés.

Travail fondé sur des données probantes



Nous basons notre travail sur des faits et sur les dernières preuves scientifiques. Nous évaluons en permanence nos connaissances et nos arguments.

Indépendance



Nous approchons des institutions publiques et collaborons avec elles. Nous nous permettons toutefois de porter sur elles un regard critique et constructif.

Nous sommes indépendants de l'industrie du tabac et de la nicotine.

Participation



Nous considérons que la prévention et la diminution de la consommation de tabac et de nicotine ne peuvent pas être dissociées du contexte social des consommatrices et consommateurs. Par conséquent, nous intégrons l'ensemble des organisations et acteurs participants dans la mise en œuvre de la stratégie de l'AT Suisse et garantissons si possible la prise en considération de toutes les personnes concernées.

Transparence



Nous travaillons en toute transparence, citons nos sources et publions nos travaux.

Responsabilité



Nous sommes responsables de nos actions et assumons notre part de responsabilité dans l'amélioration de la lutte antitabac et de la santé publique.

Nous mettons tout en œuvre pour garantir que tous nos partenaires agissent de manière responsable.

Protection de l'environnement



Nous tenons compte de la protection durable de l'environnement dans nos objectifs et nos travaux.

10. Dix mesures principales

Pour obtenir des changements efficaces et durables en matière de consommation de tabac et de nicotine et aboutir à des résultats concrets et positifs pour la santé de la population, les dix mesures présentées ci-après sont urgentes et indispensables sur le plan politique. Certaines de ces mesures sont une version plus stricte de la loi sur les produits du tabac actuellement débattue au Parlement. D'autres mesures sont extérieures à la loi du point de vue légal.

Des expériences recueillies dans d'autres pays comme l'Australie ou l'Irlande prouvent que l'augmentation des prix après l'introduction de taxes et de redevances ainsi qu'une interdiction générale de toute forme de publicité, de marketing et de parrainage jouent un rôle important dans la réduction de la consommation de tabac et de nicotine. Il n'existe cependant pas de mesure suffisamment efficace à elle seule. Une politique globale et cohérente en matière de santé publique ainsi que l'introduction successive de toutes les mesures sont indispensables pour obtenir les meilleurs résultats, c'est-à-dire une diminution massive de la consommation de tabac et de nicotine.

1. Renforcement de la protection des enfants et des jeunes

La protection des enfants et des jeunes a la plus haute priorité. La consommation de tabac et de nicotine pendant l'enfance et la puberté entraîne de graves conséquences sur la santé et augmente les risques d'une dépendance à la nicotine de longue durée ou définitive.

La protection des enfants et des jeunes contre les produits à base de tabac et de nicotine comprend une interdiction générale de publicité et de vente ainsi que la protection renforcée contre la fumée passive. Une interdiction de publicité limitée aux enfants et aux adolescents telle qu'elle existe aujourd'hui n'est pas pertinente, car les instruments de promotion et de marketing évoluent en permanence, surtout à l'ère des médias sociaux et d'Internet. L'industrie du tabac pratique un marketing extrêmement créatif qui vise surtout les enfants et les jeunes, par l'intermédiaire d'influenceurs à l'heure actuelle. Malgré les interdictions de vente, les enfants et les adolescents ont facilement accès aux produits à base de tabac et de nicotine. L'interdiction de vente peut être garantie grâce à un système de licence et l'application de sanctions lourdes en cas de non-respect (amendes). Pour protéger les enfants et les jeunes contre la fumée passive, il faut interdire la consommation de tabac en leur présence, c'est-à-dire sur les places de jeux et de sport et dans les voitures et tous les locaux fermés, qu'ils soient publics ou privés.

2. Augmentation de la protection contre la fumée passive

L'AT Suisse s'engage en faveur d'une meilleure protection contre la fumée passive. La loi sur la protection contre le tabagisme passif introduite en 2010 comprend trop de lacunes. Elle est incomplète et insuffisante. Le Parlement doit la remanier.

Nous devons pouvoir vivre sans être exposés à la fumée et au vapotage, en particulier dans tous les espaces publics fermés et les lieux librement accessibles dans lesquels se trouvent des non-fumeurs et notamment des enfants et des jeunes. Cela signifie qu'une interdiction de fumer doit s'appliquer dans les lieux publics librement accessibles: à l'intérieur et devant les hôpitaux, les établissements de soins et les boutiques, aux arrêts de bus, dans les gares et sur les terrasses des restaurants. Toutes les institutions de formation et de santé édictent des directives pour réduire et enrayer le tabagisme dans leurs espaces extérieurs. Pour les collaboratrices et collaborateurs, cela signifie qu'il est interdit de fumer ou de vapoter sur leur lieu de travail, y compris dans les bars et restaurants. Pour protéger les enfants, il est par ailleurs interdit de fumer à proximité de ceux-ci, notamment sur les places de jeux et de sport, dans la rue, dans les voitures et surtout à domicile.

3. Augmentation du prix des produits

L'augmentation des prix est l'une des mesures les plus efficaces pour encourager le sevrage tabagique et réduire la consommation de tabac. Pour ce faire, les États peuvent introduire des taxes et des redevances élevées. C'est pourquoi l'industrie du tabac combat farouchement les augmentations de taxes.

En Suisse, les impôts sur le tabac n'ont plus bougé depuis 2013, mais le prix des produits du tabac a considérablement augmenté. La marge dégagée alimente les caisses de l'industrie du tabac. Pour les produits ENDS (à base de nicotine), il n'existe carrément pas de taxes spéciales, tandis que d'autres produits du tabac alternatifs sont soumis à des impôts très peu élevés.

Aujourd'hui, un paquet de cigarettes coûte moins cher que deux cafés au restaurant. Le prix n'a donc pas d'effet dissuasif sur les jeunes. Pour obtenir les mêmes résultats positifs que d'autres pays comme l'Australie et l'Irlande et réussir à diminuer la consommation de tabac en augmentant les prix et en tenant compte du pouvoir d'achat, un paquet de cigarettes devrait coûter au moins 25 francs en Suisse.

4. Interdiction globale de toute forme de publicité, de marketing et de parrainage

L'AT Suisse s'engage pour une interdiction globale de marketing en faveur du tabac. Aujourd'hui, la publicité pour le tabac est omniprésente et nous y sommes confrontés quotidiennement. Les richissimes multinationales du tabac engagent beaucoup de connaissances et d'argent pour atteindre leurs groupes cibles. Les femmes et les jeunes sont dans leur viseur depuis longtemps. Une restriction partielle de publicité et de marketing est insuffisante, car les instruments de promotion et de marketing évoluent sans cesse – en particulier pour les jeunes – en apparaissant notamment sous de nouvelles formes de marketing numérique. Pour protéger efficacement les enfants et les adolescents, une interdiction générale de marketing et de publicité empêchant tout contournement est par conséquent indispensable.

5. Interdiction d'ajouter des arômes à tous les produits contenant du tabac et de la nicotine

Les arômes présents dans les produits à base de tabac et de nicotine masquent leur nocivité, ce qui minimise les risques induits par leur consommation. Le fait de chauffer ces produits est toutefois dangereux pour la santé. C'est pour cette raison que l'AT Suisse s'engage pour l'interdiction de tous les types d'arômes. La Suisse doit au minimum respecter la norme européenne qui interdit le menthol. Pour protéger la santé de la population, elle doit cependant aller plus loin et proscrire tous les arômes dont la nocivité pour la santé ne peut être exclue. Tous les mélanges d'arômes doivent être soumis à une autorisation.

6. Introduction de l'emballage neutre et agrandissement des messages de mises en garde

L'AT Suisse s'engage en faveur de l'introduction de l'emballage neutre (plain packaging) et de l'agrandissement des messages de mise en garde. L'emballage représente une partie importante et efficace du marketing. L'emballage neutre réduit par conséquent la publicité en faveur du produit. En supprimant la publicité sur l'emballage, la surface disponible pour les messages de mise en garde est plus grande. Les expériences faites en Australie, en Irlande et dans d'autres pays prouvent que l'introduction de l'emballage neutre a permis de réduire l'attrait des produits du tabac. Associé à d'autres mesures, l'emballage neutre a contribué à la diminution de la prévalence.

7. Amélioration de l'accès aux thérapies de sevrage et de la qualité de celles-ci

L'AT Suisse s'engage pour que toute la population suisse bénéficie de l'égalité d'accès aux traitements et aux programmes de sevrage tabagique.

Elle met à disposition ses connaissances pour les traitements et les programmes de désaccoutumance au tabac et transmet les dernières conclusions scientifiques dans ce domaine. Elle exploite les instruments nationaux des programmes de sevrage tabagique et s'engage pour les coordonner avec les programmes cantonaux.

8. Récolte, traitement et transmission de connaissances sur la production, la commercialisation et la consommation de produits à base de tabac et de nicotine

La gestion des connaissances est essentielle pour l'AT Suisse et tous les autres acteurs de la santé publique et de la lutte antitabac. L'AT Suisse s'appuie sur des analyses réalisées selon des méthodes agréées et des preuves scientifiques.

Elle recueille toutes les informations pertinentes en rapport avec le tabac et la nicotine, par exemple sur les dangers du tabac et de la nicotine, les produits, le mode de consommation ainsi que la minimisation et la normalisation du tabagisme et du vapotage. Elle rassemble les preuves scientifiques, mais aussi tous les autres types de connaissances. Elle traite ces connaissances et les transmet en fonction des groupes cibles au grand public, aux consommatrices et consommateurs ainsi qu'aux expertes et experts. L'AT Suisse prépare les informations ainsi recueillies sur les canaux de communication appropriés et les diffuse avec les instruments de communication adéquats.

Elle combat les informations subjectives et erronées, notamment celles qui sont fournies et manipulées par l'industrie du tabac.

9. Transparence et lutte contre les dommages environnementaux et la pollution provoqués par la culture, le traitement, la consommation et l'élimination du tabac

Le cycle de production du tabac (culture, traitement, production, consommation et élimination) est la cause d'une énorme catastrophe écologique. La population et les expertes et experts ne sont pas suffisamment informés ni conscients des conséquences environnementales du tabac et de la nicotine. La lutte antitabac et la protection du climat se renforcent mutuellement.

La FCTC exige non seulement la protection de la santé humaine, mais aussi celle de l'environnement. Sa mise en œuvre peut contribuer à la sensibilisation au changement climatique et encourager la recherche d'une solution, en soutenant par exemple des bases d'existence économiques alternatives pour les producteurs de tabac ou en encourageant le sevrage tabagique. L'AT Suisse thématise la catastrophe écologique du tabac au sein de la population.

10. Transparence sur l'influence de l'industrie du tabac et de la nicotine

Des documents indiquent que les entreprises du tabac et les groupes pétroliers ont essayé depuis les années 50 de dissimuler les conséquences négatives de leurs activités sur la santé et l'environnement en engageant pour ce faire les mêmes entreprises de relations publiques, instituts de recherche et chercheurs. L'ingérence de l'industrie du tabac dans la politique de la santé des États constitue le plus grand obstacle aux efforts menés pour réduire les conséquences mortelles de la consommation de tabac. C'est dans cette optique que l'article 5.3 de la FCTC de l'OMS exige que les États signataires protègent leur politique de la santé contre les intérêts de l'industrie du tabac. Pour garantir le succès de la lutte antitabac, il est indispensable de surveiller et de contrôler le lobby de l'industrie du tabac et d'appeler à la responsabilité de cette dernière en ce qui concerne ses activités et les conséquences des produits qu'elle développe.

L'AT Suisse combat les informations erronées et les manipulations de l'industrie du tabac sur les marchés nationaux et internationaux du tabac ainsi que les activités des fabricants, de l'industrie, des détaillants et des vendeurs de tabac en termes de gestion des affaires publiques, de marketing politique et de lobby. Elle s'engage par conséquent en faveur d'un financement transparent des partis et de la politique en Suisse.

11. L'organisation de l'AT Suisse

Pour atteindre ses objectifs, l'AT Suisse réunit, en tant qu'association, un vaste réseau de membres parmi les organisations et les particuliers qui soutiennent la présente stratégie.

Dans ce contexte, elle prend en compte les ressources disponibles de tous les autres acteurs et les utilise en coopérant avec eux et en coordonnant les tâches. La lutte antitabac est un mécanisme dans lequel les organisations sont les roues d'engrenage et l'AT Suisse le volant.



Les positions et les activités de l'AT Suisse se basent sur une vision élaborée à l'interne, c'est-à-dire sur la conception consolidée des membres de l'association.

L'AT Suisse sépare les tâches stratégiques et opérationnelles. L'assemblée des membres et le comité central définissent la stratégie, tandis que l'office central se charge des travaux opérationnels.

Les structures et les procédures de l'organisation sont simples et efficaces. Elles sont axées sur des principes économiques qui respectent les valeurs présentées ici.

L'AT Suisse s'engage pour une Suisse sans tabac et sans nicotine en s'appuyant sur les valeurs susmentionnées. Pour ce faire, elle a défini quatre objectifs stratégiques (Dénormalisation de la consommation de produits contenant du tabac et de la nicotine, Protection de la jeunesse / incitation à ne pas commencer à fumer, Encouragement au sevrage tabagique et Protection contre la fumée passive) et quatre champs d'action stratégiques (Plaidoyer, Gestion des connaissances, Communication, Coordination et réseautage) qui sont tous présentés ci-dessus.

12. Quelques chiffres clés de l'épidémie de tabagisme en 2020



de la population fume quotidiennement.



taux de prévalence des fumeurs adultes en Suisse.
Cette donnée reste inchangée depuis 10 ans.



taux de prévalence chez les jeunes âgés de 15 à 25 ans.



taux de prévalence chez les hommes et les femmes adultes.



des jeunes hommes et des jeunes filles de 15 ans ont consommé des cigarettes électroniques au cours des 30 derniers jours (2017).



mourra des suites du tabagisme et de la consommation de tabac.

Plus de



de tous les coûts en matière d'addictions sont inhérents à la consommation de tabac et de nicotine.



limite d'âge actuelle pour l'achat de cigarettes dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et de Schwytz.



Moins de 2

tasses de café: prix d'un paquet de cigarettes.
Le «prix de référence» d'un paquet de cigarettes (des marques les plus connues) s'élève à 8,60 francs.



5.50 CHF

prix du paquet de cigarettes le moins cher.



13.50 EURO

prix d'un paquet de cigarettes à Dublin.
En Irlande, le paquet de cigarettes coûte plus cher qu'une pizza au restaurant.



1964

année d'introduction de l'interdiction de publicité pour le tabac à la radio et à la télévision en Suisse. Il s'agit de la seule véritable restriction nationale en matière de publicité.

2010

entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif.

2013

dernière augmentation des taxes sur les cigarettes: depuis lors, seules les marges de profit de l'industrie du tabac continuent d'augmenter.



5'600

tonnes de mégots de cigarettes sont jetés dans la nature chaque année en Suisse.



9'500

décès par année liés au tabac en Suisse.



120'000

citoyennes et citoyens ont signé l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac».



250'000

fumeuses et fumeurs de plus en Suisse au cours de la dernière décennie.



400'000

personnes souffrent d'une BPCO en Suisse.



2 Millions

de francs: montant du parrainage que Philip Morris International souhaitait investir pour le Pavillon suisse à l'Expo 2020 de Dubaï. La Suisse a finalement refusé.



8 Millions

de personnes meurent chaque année dans le monde à cause du tabac.



2 Milliards

de francs: montant des pertes de production en 2015 dues aux maladies et aux décès provoqués par le tabagisme.



3 Milliards

de francs: montant payé par nos assurances-maladie sociales en 2015 pour les traitements inhérents à la consommation de tabac.



18 Milliards

de mégots de cigarettes sont jetés dans la nature chaque année en Suisse.



73 Milliards

de francs: chiffre d'affaires 2017 des trois grandes multinationales du tabac.

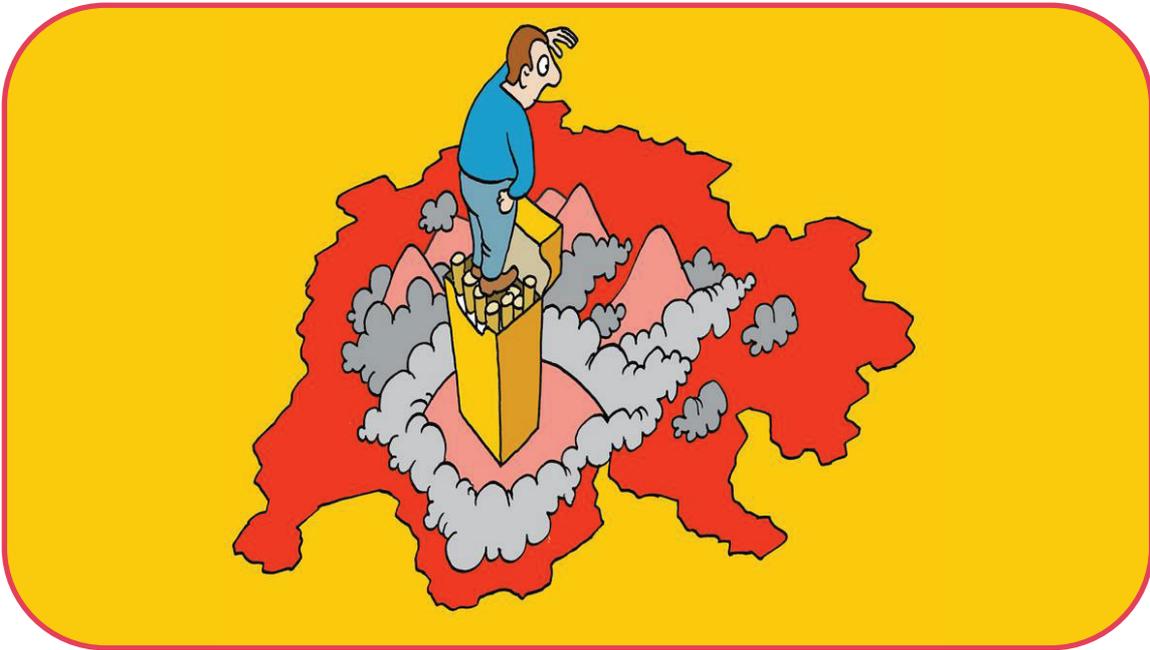


6,5 Billions

de mégots de cigarettes sont jetés dans la nature chaque année dans le monde entier.



IMPRESSUM



Association suisse pour la prévention du tabagisme
Haslerstrasse 30
3008 Bern

info@at-schweiz.ch
www.at-schweiz.ch

Version définitive du 03.12.2020

Illustrations: **Ambroise Héritier**, Savièse
Graphique: **Andrei Gamureac**, Genève